

[retour](#)

Public

Professionnel des services à la personne

Durée

1 journée

Formateurs

Juriste Droit de la Santé et de la responsabilité médical /
Consultant en affaires et gestion

Dates

6 octobre 2022

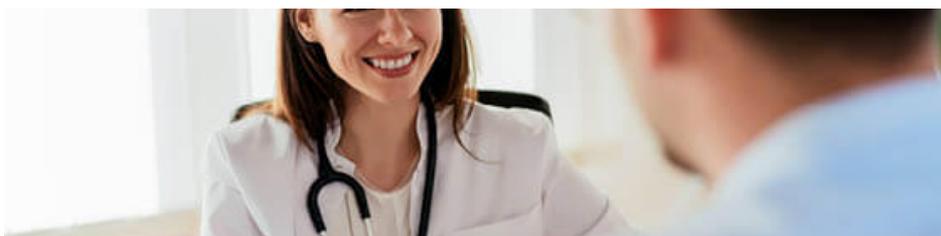
Tarif

290€

[Contactez-nous](#)

03 20 16 03 60

Partager cette formation



Obligation de discrétion et secret professionnel dans les services à la personne

Objectifs

- Apprendre à se positionner dans les métiers du secteur des services à la personne
- Connaître l'obligation de discrétion et le secret professionnel essentiels à la profession

Programme

- Introduction
- Obligation de discrétion
- Secret professionnel
- Évaluation et analyse des pratiques